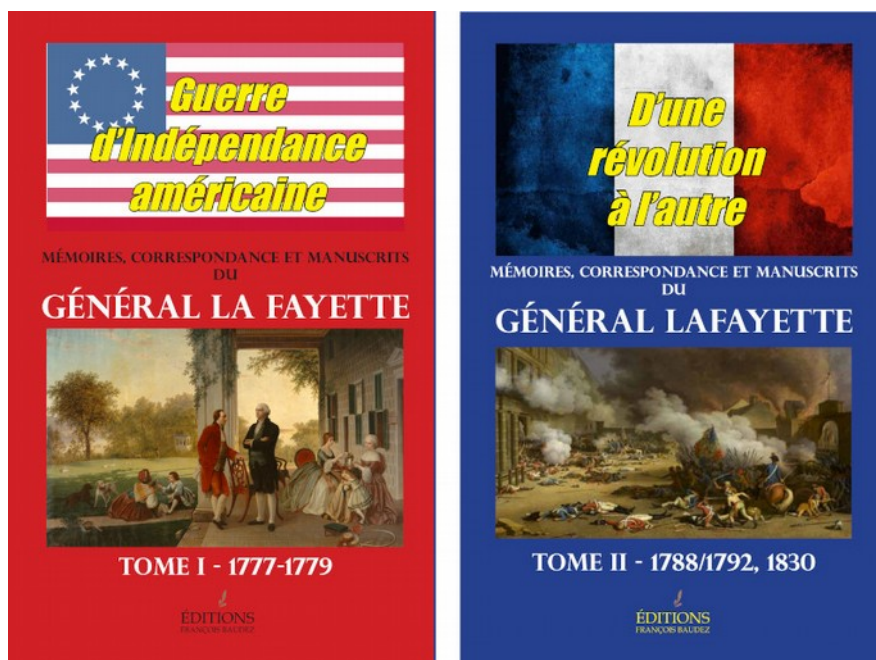


BULLETIN DE SOUSCRIPTION



SOUSCRIPTION JUSQU'AU 30 JUIN 2020

Mémoires, correspondance et manuscrits du général La Fayette
Tome 1 : Guerre d'indépendance américaine
Tome 2 : D'une révolution à l'autre.

François Baudez a pris l'initiative de rééditer les écrits de La Fayette dont la seule et unique édition date de 1837-38 ; qu'il en soit remercié. Mais je pense qu'il est bon d'attirer l'attention du lecteur sur quelques points susceptibles d'éclairer son jugement et ses connaissances. La Fayette mourut le 20 mai 1834, suite à une rechute de la bronchite qu'il avait contractée un peu plus tôt en participant aux obsèques du député Dulong, tué en duel par le général Bugeaud. Il n'avait pas voulu rédiger de mémoires formels, mais, à la demande de ses enfants, et en particulier de son fils Georges, lui aussi très engagé en politique, il avait pris la peine d'écrire des souvenirs et éléments pouvant servir à des mémoires. Ce sont ces documents et sa correspondance que les enfants ont publié, peu après, sous le titre de Mémoires, correspondance et manuscrits du général Lafayette.

Trop souvent, on a peut-être trop pris pour argent comptant l'image d'Épinal de La Fayette au dix-neuvième siècle, et nombre de biographes ont accrédité cette version en se recopiant les uns les autres. Grâce soit rendue à Monsieur Taillemite pour s'être livré à une vraie recherche historique, et avoir corrigé des erreurs trop longtemps répétées. La réédition de ces documents doit donc être prise comme un élément d'information sur une période qui couvre plus de cinquante ans d'histoire de France, d'Europe et même des Amériques.

*Geneviève de La Pomélie-Rouffignac,
Présidente du Cercle des Amis de La Fayette
Descendante du général-marquis, 7^e génération.*

« Il y a [...] dans le pays, des symptômes de malaise, un vague sentiment de crainte, ce je ne sais quoi qui annonce les révolutions, qui souvent les fait naître. Ce sentiment dangereux, je crois que c'est le gouvernement qui l'a fait naître et qui l'entretient. Ce que je vois dans la classe qui gouverne m'inquiète, les mœurs publiques s'y altèrent [...]. Je demande si l'égoïsme n'est pas le mobile de l'exercice des droits politiques. Je demande si ce n'est pas là une véritable dégradation, une décadence certaine [...]. J'en suis convaincu, messieurs, nous nous endormons sur un volcan. L'ancien régime était plus fort que vous et cependant il est tombé. Ne croyez pas que ce soit le Jeu de Paume, Mirabeau, La Fayette qui l'ont fait tomber : mais il y a eu quelque chose de plus fort que tout cela contre l'ancien régime, c'est la dégradation des mœurs publiques et des mœurs privées. » Ce jugement pourrait être de tous les temps. Il est du député Alexis de Tocqueville, à la veille de la révolution de 1848.

C'est pour illustrer ce propos que nous publions, à l'occasion du 230^e anniversaire de la Fête de la Fédération que La Fayette présida le 14 juillet 1790 au Champ de Mars, deux tomes des Mémoires et Correspondances de La Fayette. Le premier tome, consacré à la **Guerre d'Indépendance Américaine**, montre comment l'on se bat pour des idées... Et comment ces combats ont permis d'affermir ces mêmes idées. D'Amérique, La Fayette envoie à son épouse la Déclaration des Droits américaine. Il lui demande de l'encadrer... dans un cadre double : la partie vierge devant être remplie par une Déclaration des Droits Française, voire universelle.

Le second tome, **D'une révolution à l'autre**, met en valeur la façon dont ces idées rencontrent un élan national. Beaucoup de jeunes nobles sont partis faire la guerre d'Indépendance Américaine et sont revenus avec des idées de Liberté. Les cahiers de Doléance de la Noblesse, dans leur immense majorité, demandent l'abolition du système féodal et des privilèges ! Notre appréciation de cette période, comme le regard que bien des Français portent sur La Fayette, a été polluée par les jugements non objectifs de politiques, jacobins, ultra-monarchistes, bonapartistes. La Déclaration des Droits, préambule de la Constitution de 1789, la séparation totale des pouvoirs, l'ordre - ce n'est pas pour rien que La Fayette commande les gardes nationales - sont dans le projet de La Fayette pour la France. La Constitution de 1958 reprendra l'essentiel de ses idées.

Relire La Fayette est donc essentiel pour se projeter dans un futur que chacun souhaite plus démocratique. C'est le propos de cette réédition, la première en France depuis 1837 !

2 tomes de 420 pages, format 16 x 24 cm

**Édition enrichie de notes et compléments de l'éditeur,
révisée par l'historien du Cercle des Amis de La Fayette
le Capitaine de frégate Jean Rouffignac**

Bulletin de souscription
à retourner aux éditions François Baudez

Je, soussigné :

Représentant ≧ l'entreprise ≧ l'association ≧ la collectivité.....

Adresse :.....

Code postal :.....Ville :.....

Déclare commander le(s) exemplaire(s) des deux tomes de cette édition

Nombre(s) d'exemplaire(s) :.....x 40,00 € TTC (au lieu de 50,00 €) =€ TTC

Frais de port et d'emballage offerts

Les ouvrages vous seront adressés par Colissimo ou transporteur dès publication.

Je vous prie de trouver un chèque ou un mandat-poste ci-joint à l'ordre des
éditions François Baudez

60, chemin du Vivarais – 26600 MERCUROL-VEAUNES - Tél. : 09 67 28 06 74 -

Nous contacter par mail pour virement bancaire : contact@editionsbaudez.fr

Il est également possible de souscrire par carte bancaire sur notre site :

<http://www.yvelinedition.fr/Souscription-La-Fayette>

cp-05-20

PARUTION 2 JUILLET 2020